



Chefs d'entreprises artisanales,
faites des **économies** : engagez-
vous dans
la **transition écologique** !

Bénéficiez d'un **diagnostic** et
d'un **accompagnement gratuits** !

Financé par :



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Votre CMA des Pays de la Loire vous accompagne dans votre transition écologique

L'accélération de la transition écologique, l'une des 3 priorités de France Relance, est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour les entreprises artisanales.

Grâce à votre CMA, bénéficiez d'un diagnostic individuel pour mesurer la maturité écologique de votre entreprise et d'un accompagnement gratuits réalisés par votre conseiller.



DIAGNOSTIC



ACCOMPAGNEMENT

GRATUIT

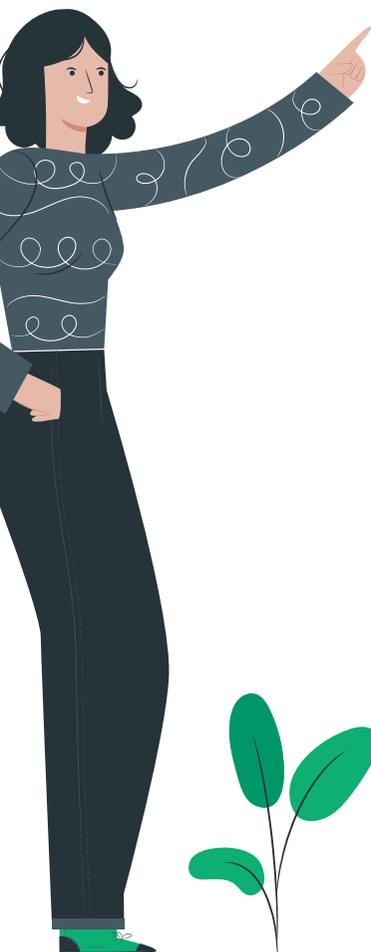
Plus d'informations sur artisanatpaysdelaloire.fr





J'ai engagé une démarche RSE au sein de mon entreprise en 2016, accompagné par la CMA des Pays de la Loire. Afin de mettre à jour mon plan d'actions environnemental, un conseiller développement durable s'est déplacé dans mon entreprise pour réaliser un diagnostic transition écologique. Nous avons balayé l'ensemble des thématiques environnementales et identifié les actions à mettre en œuvre pour faire évoluer ma démarche. L'intervention m'a permis d'optimiser la gestion de mes déchets en investissant notamment dans un compacteur carton. Mon conseiller m'a aussi accompagné dans le montage et le dépôt d'un dossier de demande d'aide financière "tremplin pour la transition écologique des TPE PME" auprès de l'ADEME, pour financer cet investissement.

YANN ALLAIRE, TECHNICHAUF, PLOMBIER CHAUFFAGISTE À ORVAULT (44)



En quoi consiste le diagnostic gratuit ?

- 1. Un état des lieux** est réalisé avec votre conseiller CMA lors d'un rendez-vous sur place dans votre entreprise, par téléphone ou en visio-conférence.
- 2. Vous abordez ensemble** les thématiques liées à l'environnement de votre entreprise pour **identifier vos besoins** et définir un plan d'actions adapté à vos projets.
- 3.** Après votre rendez-vous, votre conseiller vous adresse un **compte-rendu complet** du diagnostic avec **un plan d'actions et une proposition d'accompagnement.**



**DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT
pris en charge à 100 %***

GRATUIT
au lieu de 514€!

*par l'État et par les Chambres de métiers et de l'artisanat

En quoi consiste l'accompagnement gratuit ?

Lors d'un rendez-vous dans votre entreprise, votre conseiller CMA étudie avec vous les conditions pour mettre en œuvre au moins une solution identifiée en fonction de vos besoins et des perspectives d'amélioration :



Élaborer et mettre en œuvre des actions qui permettent de **réduire son empreinte environnementale** et donc d'**accélérer sa transition écologique**

(mise en place d'un suivi des consommations, formation sur l'éco-conduite, remplacement d'équipements énergivores, sensibilisation des collaborateurs sur le tri des déchets...).

Valoriser sa démarche environnementale par l'obtention d'un label

(Imprim'vert, Eco-défis, Répar'acteurs...).

Être accompagné dans le **montage d'un dossier de demande de financement**

(investissement matériel, étude ou formation...).

En France

5 000 à 10 000

accompagnements à la transition écologique et **17 500** diagnostics réalisés d'ici 2022

En Pays de la Loire

Plus de **250** accompagnements à la transition écologique et plus de **850** diagnostics réalisés d'ici fin 2022

Avec le conseiller de votre CMA, vous abordez différentes **thématiques** liées à l'environnement :



STRATÉGIE GLOBALE



Situation globale de l'entreprise



Bâtiment



RSE



GESTION DES FLUX



Energie



Déchets



Matières premières, achats/consommables



Eau et effluents



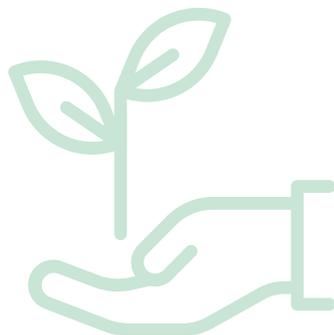
MOBILITÉ



Accès centre-ville et stationnement



Flotte de véhicules



**Profitez d'un diagnostic
et/ou d'un accompagnement
gratuit à la **transition écologique**.
Contactez votre conseiller CMA**

5
points de contact
en région

CMA Loire-Atlantique

Julia GUILLOU

06 71 53 66 43

developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr

CMA Maine-et-Loire

Manon DELAUNAY

07 85 90 86 92

developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr

CMA Mayenne

Solenn Le MINOUS

06 48 92 29 39

developpementdurable53@artisanatpaysdelaloire.fr

CMA Sarthe

Adrien DEBENNE

07 86 75 76 56

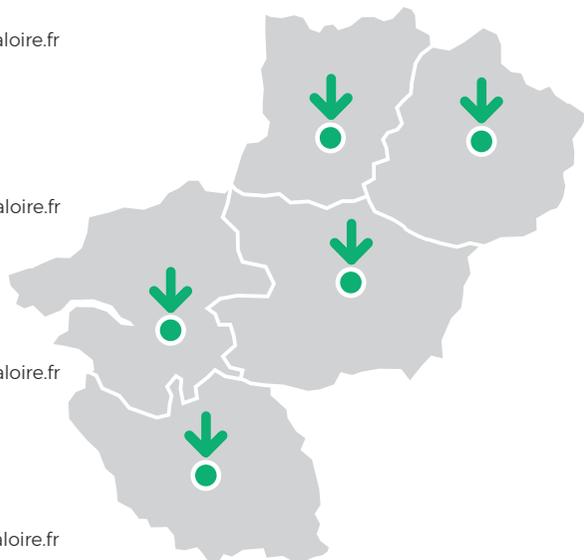
developpementdurable72@artisanatpaysdelaloire.fr

CMA Vendée

Kévin CLAIN

06 77 04 50 69

developpementdurable85@artisanatpaysdelaloire.fr



**Retrouvez les autres diagnostics thématiques
proposés par votre CMA des Pays de la Loire :**



Pour en savoir plus, rendez-vous sur
artisanatpaysdelaloire.fr

